



Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE**
des Personnels de Préfecture

SIV Ça suffit ! **Les agents sont les SIVés !**

Avec la mise en place du SIV, plusieurs millions de véhicules ont déjà été immatriculés depuis le 15 avril 2009 pour les véhicules neufs et le 15 octobre 2009 pour les véhicules d'occasion.

Ce résultat cache hélas une réalité quotidienne pour les agents des préfectures et sous-préfectures qui exercent leur mission avec une application qui n'est pas aboutie avec de fréquentes pannes ou des difficultés d'utilisation qui gangrènent les services.



Aujourd'hui encore, de nombreuses préfectures et sous-préfectures sont confrontées à ces mêmes difficultés usant de l'unique possibilité qui leur reste en fermant l'accès des services afin de laisser aux agents le temps de rattraper le retard accumulé.

En dépit des récurrentes déclarations d'intention de la part du ministère notamment dans les réunions auxquelles, **seul FO** était présent, les conditions de travail sont loin d'être satisfaisantes, pesant chaque jour un peu plus sur la santé des personnels qui éprouvent stress et découragement.

Assez de bricolage: un cataplasme par ici, un emplâtre par là,

ça suffit !

L'administration doit donner, une fois pour toutes, aux agents les moyens de remplir leur mission correctement !

Et vite car le temps presse !

Cette situation justifie le ras-le-bol que les agents éprouvent, tant il y a un abîme entre les propos officiels de ceux qui ne se rendent pas compte du « chaos » qui règne dans les services surchargés et les efforts toujours plus importants qui sont imposés au personnel.

Et ce ne sont pas les réductions d'effectifs que subissent les préfectures de plein fouet et celles programmées pour les trois ans à venir qui permettront aux agents, dont l'efficacité et la compétence demeurent une réalité incontestable, d'accroître la qualité du service public qu'ils ont choisi de rejoindre.

Sans plus attendre, **FO** a obtenu une fois plus, de la part de l'administration, **une réunion d'urgence le Jeudi 22 avril 2010 à 16h30** pour examiner au plus vite les mesures à prendre.

Le 4 mai 2010 Votez et faites voter FO